

## **MAIRIE DE ST ANDRE DE L'EURE**

Place Gambetta ~ 27220

Tél.02.32.32.87.00 ~ Télécopie.02.32.37.46.83

Courriel : [mairie@ville-st-andre-eure.fr](mailto:mairie@ville-st-andre-eure.fr)

Site internet : <http://www.ville-st-andre-eure.fr>.

# **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL**

Le budget primitif 2026 de la ville de Saint-André-de-l'Eure présente l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour l'année. Cette note a pour objectif d'en exposer les principaux éléments afin de permettre aux habitants de mieux comprendre les choix et les priorités de la municipalité.

Le budget primitif constitue l'acte principal de la gestion financière de la commune. Il doit être adopté chaque année par le conseil municipal. Pour 2026, il a été présenté lors de la séance du conseil municipal du **4 mars 2026**.

Le budget est élaboré dans le respect des grands principes budgétaires des collectivités territoriales : annualité, universalité, unité et équilibre. Il autorise le Maire à engager les dépenses et à percevoir les recettes nécessaires au fonctionnement de la commune pour la période du **1er janvier au 31 décembre 2026**.

Avant son vote, un **débat d'orientation budgétaire** a été organisé, permettant aux élus d'échanger sur les grandes orientations financières de la commune.

À noter que le **Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025** n'a pas pu être arrêté en raison d'un dysfonctionnement informatique ayant affecté les services de la Direction générale des finances publiques. Les résultats de l'exercice 2025 ont donc été anticipés à partir de la balance des comptes transmise par le comptable public.

## **Un budget construit dans un contexte économique contraint**

L'élaboration du budget 2026 s'inscrit dans un contexte économique encore marqué par une inflation élevée. Les dépenses de personnel continuent notamment d'augmenter, en particulier en raison de la hausse des charges patronales liées à la CNRACL, malgré un effectif communal stable.

Parallèlement, les recettes de fonctionnement de la commune restent globalement stables. Plusieurs ressources importantes progressent peu ou pas :

- l'attribution de compensation,
- les participations de la Caisse d'allocations familiales,
- et la **dotation globale de fonctionnement versée par l'État**, qui n'est plus indexée sur l'inflation depuis plusieurs années.

Cette situation entraîne, pour les collectivités, une diminution de leurs ressources en euros constants, alors même que les dépenses augmentent.

## Résultats et autofinancement

- **Excédent reporté de l'exercice 2025** : 1 135 496,01 €.
- **Autofinancement des investissements** :  
La commune dégage également une capacité d'autofinancement destinée à soutenir les projets d'investissement. Celle-ci s'élève à **275 000 €**, grâce au mécanisme des amortissements (335 000 € de dotations aux amortissements en faveur de la section d'investissement, déduction faite de 60 000 € correspondant aux amortissements des subventions réintégréées en section de fonctionnement).

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 393 272,00	0,00	1 286 756,00	0,00	1 286 756,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 347 282,46	0,00	2 411 278,00	0,00	2 411 278,00
014	Atténuations de produits	4 272,00	0,00	4 400,00	0,00	4 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	375 131,00	0,00	399 272,00	0,00	399 272,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 119 957,46</b>	<b>0,00</b>	<b>4 101 706,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 101 706,00</b>
66	Charges financières	93 602,50	0,00	66 192,29	0,00	66 192,29
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 721,01		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>4 221 280,97</b>	<b>0,00</b>	<b>4 187 898,29</b>	<b>0,00</b>	<b>4 187 898,29</b>
<hr/>						
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	340 964,00		335 000,00	0,00	335 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>340 964,00</b>		<b>335 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>335 000,00</b>
<hr/>						
<b>TOTAL</b>		<b>4 562 244,97</b>	<b>0,00</b>	<b>4 522 898,29</b>	<b>0,00</b>	<b>4 522 898,29</b>

Certaines dépenses connaissent une évolution en 2026 afin de tenir compte des obligations réglementaires et de l'évolution des charges.

### Chapitre 12 – Dépenses de personnel : + 120 000 €

Cette augmentation s'explique principalement par :

- la revalorisation des indices de la fonction publique,
- la hausse des cotisations retraite,
- l'augmentation des charges liées à l'assurance du personnel.

### Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

- **Article 6584** : + 17 000 € correspondant aux pénalités versées à l'État en raison d'un nombre insuffisant de logements sociaux.
- + 17 000 € également pour les indemnités des élus.

**Chapitre 67 – Charges exceptionnelles** : + 17 000 € correspondant à des erreurs d'EDF sur des avoirs.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	120 368,00	0,00	117 112,00	0,00	117 112,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	360 314,00	0,00	363 698,00	0,00	363 698,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 234 216,00	0,00	1 188 986,00	0,00	1 188 986,00
731	Fiscalité locale	1 356 247,00	0,00	1 367 272,00	0,00	1 367 272,00
74	Dotations et participations (3)	893 744,00	0,00	896 101,00	0,00	896 101,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	103 000,00	0,00	128 986,00	0,00	128 986,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 067 889,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 062 155,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 062 155,00</b>
76	Produits financiers	31,00	0,00	30,00	0,00	30,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		825,15	0,00	825,15
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>4 067 920,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 063 010,15</b>	<b>0,00</b>	<b>4 063 010,15</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	86 336,32		60 000,00	0,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>86 336,32</b>		<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>4 154 256,32</b>	<b>0,00</b>	<b>4 123 010,15</b>	<b>0,00</b>	<b>4 123 010,15</b>
+						
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>1 135 496,01</b>	
=						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>5 258 506,16</b>	

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement :

- des **taxes locales**,
- des **dotations versées par l'État**,
- des **recettes liées aux services proposés à la population** (restauration scolaire, accueils de loisirs, etc.).

Globalement, les recettes restent **relativement stables**. Toutefois, une attention particulière devra être portée à l'évolution des **dotations de l'État**, notamment en raison de la baisse de la population municipale, passée de **4 021 habitants à 3 950 habitants**.

Par ailleurs, la **Dotaton de compensation de la réforme de la taxe professionnelle**, qui constitue une variable d'ajustement des dotations de l'État, connaît une diminution importante :

- **43 711 € en 2024**
- **17 000 € en 2025**

## 2-Maintien des taux de la fiscalité locale :

	<b>TAUX</b>
Taxe d'habitation (TH)	12,23%
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	40,71%
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	45,57%

## 3- l'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 1 803 103,97 €

Montant remboursement des intérêts 2026 : 66 192 €

Montant remboursement en capital 2026 : 157 941 €

Pour les travaux du campus éducatif, un emprunt signé en 2025 avec la Banque des Territoires, sans déclenchement de remise de fonds est de 3 millions d'euros.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget concerne les **dépenses liées aux projets structurants de la commune** : travaux, aménagements, acquisitions d'équipements ou rénovation du patrimoine communal.

Contrairement aux dépenses de fonctionnement, ces dépenses sont **non récurrentes**. Certaines opérations importantes peuvent toutefois s'étaler sur **plusieurs années**. Dans ce cas, des crédits peuvent être reportés d'un exercice à l'autre lorsque la commune s'est engagée sur une dépense (par exemple par un bon de commande) mais que sa réalisation intervient l'année suivante. Ces reports sont appelés « **restes à réaliser** ».

### Les principaux projets d'investissement

Dans le cadre du budget prévisionnel 2026, la municipalité poursuit plusieurs opérations d'investissement importantes, avec pour objectifs :

- **Améliorer l'accueil des enfants**, notamment par la création d'un **campus éducatif**.
- **Réduire les consommations d'énergie et améliorer la performance environnementale** des bâtiments communaux, grâce à la rénovation de plusieurs bâtiments anciens tels que :
  - la **Chapelle**,
  - le **bâtiment Bernard** (dans le cadre d'un projet de musée),
  - **l'école du Château**.
- **Renforcer la sécurité incendie**, par la mise en conformité des dispositifs de défense incendie. Ces travaux sont indispensables pour garantir la sécurité des habitants et permettre la réalisation de nouvelles constructions.
- **Poursuivre les travaux de mise aux normes du stade municipal**.

### Montant du budget d'investissement

Le budget d'investissement s'élève à **8 471 719,83 €**, en dépenses comme en recettes.

Ce montant comprend une **opération d'ordre particulière de 3 000 000 €**, inscrite à la fois en dépenses et en recettes dans la section d'investissement. Il s'agit d'une écriture comptable **neutre pour le budget** (à ne pas confondre avec un emprunt).

Cette opération est liée au projet de **campus éducatif**. Elle permet de transférer les avances enregistrées au **compte 238**, versées à la Société Publique Locale **Évreux Normandie Aménagement** afin de régler directement les prestataires, vers le **chapitre 23 correspondant aux travaux réalisés**. Ce mécanisme permet également à la commune de récupérer le **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)**.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	50 577,70	5 184,00	15 000,00	0,00	20 184,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	45 334,00	27 000,00	16 000,00	0,00	43 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	975 214,54	169 301,00	600 012,00	0,00	769 313,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 106 724,44	1 200 490,00	2 915 166,48	0,00	4 115 656,48
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>5 177 850,68</b>	<b>1 401 975,00</b>	<b>3 546 178,48</b>	<b>0,00</b>	<b>4 948 153,48</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	1 638,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	218 023,44	0,00	157 940,82	0,00	157 940,82
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>219 661,44</b>	<b>0,00</b>	<b>160 940,82</b>	<b>0,00</b>	<b>160 940,82</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>5 397 512,12</b>	<b>1 401 975,00</b>	<b>3 707 119,30</b>	<b>0,00</b>	<b>5 109 094,30</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	86 336,32		60 000,00	0,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 000 000,00		3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>3 086 336,32</b>		<b>3 060 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 060 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>8 483 848,44</b>	<b>1 401 975,00</b>	<b>6 767 119,30</b>	<b>0,00</b>	<b>8 169 094,30</b>
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>302 625,53</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>8 471 719,83</b>
---	---------------------

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 723 442,43	27 449,30	1 602 753,00	0,00	1 630 202,30
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>4 723 442,43</b>	<b>3 027 449,30</b>	<b>1 602 753,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 630 202,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	125 000,00	0,00	83 000,00	0,00	83 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	302 625,53	0,00	302 625,53
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	20 892,00	100 000,00	0,00	120 892,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>225 000,00</b>	<b>20 892,00</b>	<b>485 625,53</b>	<b>0,00</b>	<b>506 517,53</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>4 948 442,43</b>	<b>3 048 341,30</b>	<b>2 088 378,53</b>	<b>0,00</b>	<b>5 136 719,83</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	340 964,00		335 000,00	0,00	335 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 000 000,00		3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>3 340 964,00</b>		<b>3 335 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 335 000,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>8 289 406,43</b>	<b>3 048 341,30</b>	<b>5 423 378,53</b>	<b>0,00</b>	<b>8 471 719,83</b>
--------------	--	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 950

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	967,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 060,23
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 028,61
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 241,81
4	Encours de dette / population (2) (3)	456,48
5	DGF / population	168,35
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57,58 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	106,96 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	120,73 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	44,38 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-3,07 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.